



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 1^{er} octobre 2026

Question de M. Hadrien Buclin, déposée le 25 août 2026 « Adapter la fête du bois au réchauffement climatique ? »

Rappel

« En raison des fortes chaleurs, la fête du bois a dû être annulée pour les 3-4P. La Municipalité entend-elle adapter cette fête très appréciée de la population pour limiter le risque de futures annulations, par exemple en l'organisant durant la matinée ou en modifiant le parcours pour que celui-ci soit mieux ombragé ? ».

Préambule

Actuellement, quatre fêtes scolaires sont organisées en fin d'année scolaire à Lausanne. Parmi celles-ci, les deux éditions de la traditionnelle « Fête du bois », destinées aux élèves de 1-2P et 3-4P, sont particulièrement concernées par l'organisation de cortèges.

Historiquement, les horaires de ces manifestations n'ont jamais été modifiés, ayant été définis à l'origine pour offrir un maximum de facilités d'organisation aux parents, ainsi qu'à la population lausannoise. Néanmoins, face à l'évolution marquée des températures et aux effets du changement climatique, une modification des horaires de ces deux manifestations est actuellement à l'étude, afin d'adapter au mieux le déroulement des festivités face aux réalités climatiques actuelles.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité partage la préoccupation exprimée et confirme que ses services travaillent actuellement à l'adaptation des horaires de la fête du bois pour l'avenir.

Cette réorganisation nécessite toutefois de coordonner de nombreux acteurs clés, indispensables au bon déroulement et à la sécurité de l'événement. Des démarches sont ainsi en cours pour s'assurer de la disponibilité et de l'accord de partenaires essentiels, tels que la police, les pompiers et les Transports publics de la région lausannoise (tl).



Par ailleurs, afin de garantir des solutions durables et adaptées aux enjeux climatiques actuels, le service concerné collabore étroitement avec le Bureau du climat et de la durabilité de la Ville.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Hadrien Buclin.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 1^{er} octobre 2026.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter